



Document de travail

RÉFLEXION SUR LES POSSIBILITÉS D'EXERCICE DU DROIT DE GRÈVE

Le Conseil fédéral du mois de mars a adopté une proposition à l'effet d'amorcer une réflexion avec les membres, en assemblée générale, sur la possibilité d'exercer un droit de grève. Les résultats de ce petit sondage permettront à vos représentants syndicaux d'exprimer votre position lors du CF de juin 2015.

Cet exercice n'est pas un vote de grève!

Bloc 1

Êtes-vous d'accord pour l'exercice du droit de grève cet automne, si la conjoncture de la négociation le nécessitait?

En accord

En désaccord

Bloc 2

Si le vote de grève était adopté, quel genre de grève privilégieriez-vous?

Grève illimitée

Grève limitée

Bloc 3

Si le vote de grève était adopté, combien de journées seriez-vous prêts à consentir?

Une journée

Deux journées

Trois journées et plus

Bloc 4

Si l'exercice du droit de grève était en vigueur, quel modèle privilégieriez-vous?

Demi-journée

Journée entière

Bloc 5

Est-ce que vous souhaiteriez que la journée de grève soit généralisée en même temps ou rotative?

Généralisée en même temps

Rotative

Commentaires : _____

**LA MOBILISATION
EST UN ÉLÉMENT CLÉ
DE LA NÉGOCIATION**

Merci !

(AG SEDR-CSQ, 19 mai 2015) /cb

